



## Quels incidences après fichage ficp ?

Par **Chantal**, le **08/02/2011** à **21:16**

Bonjour,

Mon conjoint a été fiché à la banque de France par une société de crédit, pour des dettes contractées à son insu par son ex épouse, décédée. Il est aujourd'hui sur le point de régler les dettes de sa femme. Nous avons par ailleurs un projet immobilier qui doit se concrétiser à la fin de l'année et ma question est la suivante : "Reste t-il des "traces" de ce fichage après règlement de dettes ? (risque de nous voir exprimer un refus par la banque).

Cordialement

Martine